



**Syndicat CGT de l'Urssaf Rhône-Alpes**  
**6 rue du 19 mars 1962**  
**69200 Vénissieux**  
**06-71-92-77-93**  
**06-75-54-79-17**  
**[cgt.ura@gmail.com](mailto:cgt.ura@gmail.com)**

## **Un rapport d'expertise pour danger grave à l'Urssaf Rhône Alpes : un constat édifiant !**

Ce 3 mars 2023, à l'appel de la CGT, les salariés de l'Urssaf Rhône-Alpes seront en grève.

Depuis des années, les réorganisations et prises en charge de nouvelles activités n'ont fait que s'enchaîner. Les conditions de travail de tous les salariés de l'organisme n'ont cessé de se dégrader. Situation qui a conduit l'ensemble des élus du CSE à voter une expertise pour danger grave, menée par un cabinet indépendant.

Une présentation a été faite au CSE ce 02 mars 2023. Les constats dressés sont édifiants et confortent les multiples alertes lancées par la CGT depuis des années.

Dans le rapport d'expertise, le travail et son organisation ont été pointés comme des éléments centraux et transverses. Plus précisément, il a été mis en avant un éloignement des agents de direction de la réalité du travail et de fortes lacunes dans les concepts nécessaires à la maîtrise d'une organisation du travail réussie, notamment sur la vision du facteur humain.

Le choix retenu est celui de la taylorisation de l'activité. Les tâches sont découpées et évaluées individuellement. Les salariés sont contraints de se spécialiser, au détriment de la qualité de service public due au cotisant.

Il a également été mis en avant un risque fort « d'accident industriel » dû à une désorganisation du travail et des dysfonctionnements informatiques récurrents.

In fine, le rapport pointe un risque de danger grave dû à l'accumulation des facteurs détaillés ci-dessus et qualifiés de pénibles. C'est cette exposition récurrente à la pénibilité qui génèrera à la longue un épuisement des salariés.

En conclusion, avec des salariés en souffrance, dans des conditions d'emploi dégradées, comment assurer un service public digne de ce nom ?

Le recouvrement des cotisations sociales nécessaire au financement de la sécurité sociale pourra-t-il perdurer en Rhône-Alpes ?

Ne plus assurer cette mission de recouvrement conduirait à la mise en péril complet de la Sécurité Sociale.

Une conférence de presse et un rassemblement se tiendront devant l'Urssaf de Vénissieux le 03 mars 2023 à partir de 10h35.